



CONTRAT DE DEPOT - VENTE

cet établissement est affilié à la F.N.A.

N°(véhicule d'occasion)

Marque	Modèle	Type	N° de série
Genre	Immatriculation	Energie	Puissance fisc.
Date 1 ^{er} mise en circulation	KM compteur garanti	KM compteur non garanti	Date contrôle technique (éventuellement).

ENTRE

LE GARAGE :
 (nom, siège social, N° R.C. ou R.M.)
 Représenté par :
 Agissant en qualité de :
 ci-après dénomé(e), le dépositaire

Acompte :€uros

TOTAL T.T.C.....€uros

Date limite de retrait du véhicule.....

M.....
 (nom, prénom, adresse, pièces d'identité présentées)
 ci-après dénomé(e), le vendeur

ET
 M.....
 (nom, prénom, adresse, pièces d'identité présentées)
 ci-après dénomé(e), l'acheteur

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Le vendeur, reconnaît qu'il laisse son véhicule en dépôt dans le seul but de sa vente et demande expressément qu'il ne soit ni examiné, ni réparé par le dépositaire. Il sait que la vente sera conclue en l'état et déclare en assumer l'entière responsabilité. Il certifie en outre que son véhicule n'a jamais été gravement accidenté. Le vendeur est seul garant de l'exactitude des mentions relatives au véhicule.

L'acheteur sait que le véhicule qu'il acquiert n'a fait l'objet d'aucune réparation ni examen par le garagiste à l'occasion du dépôt. Il s'engage à n'intenter aucune action en responsabilité contre le dépositaire à quel que titre que se soit.

Fait à.....le
 En trois exemplaires

Le dépositaire le vendeur L'acheteur

Faire précéder les signatures et cachets de la mention « lu et approuvé »

CONTRAT DE DEPOT - VENTE

N°(véhicule d'occasion)

ENTRE

M.....
 Adresse :

 pièce d'identité N°
 ci-après dénomé(e), le vendeur

ET

Le Garage :
 Adresse :

 R.C.S. ou R.M.....
 Représenté par :
 agissant en qualité de :
 ci-après dénomé(e), le dépositaire

le vendeur remet ce jour en dépôt avec sa carte grise, un véhicule :

Marque.....Type.....
 N° de série.....Couleur.....
 N° d'immatriculation.....date du contrôle technique (éventuellement).....

Pour lequel, il donne au dépositaire mandat de vente au prix de€ en lui réservant une commission de%, ou de.....€.
 Le vendeur s'engage pendant une durée deà compter de ce jour à réserver au dépositaire l'exclusivité de cette vente

Passé ce délai, le vendeur aura la possibilité de retirer son véhicule, sous réserve de verser au dépositaire une indemnité forfaitaire de€ pour frais de garage, assurance, etc.

Le dépositaire s'engage à apporter à la garde du véhicule les mêmes soins qu'il apporte aux choses qui lui appartiennent (art.1927 C Civ), notamment en contractant les assurances nécessaires.

Le vendeur, reconnaît qu'il laisse son véhicule en dépôt dans le seul but de sa vente et demande expressément qu'il ne soit ni examiné, ni réparé par le dépositaire. Il sait que la vente sera conclue en l'état et déclare en assumer l'entière responsabilité. Il certifie en outre que son véhicule n'a jamais été gravement accidenté.

Fait à.....le.....

Le dépositaire le vendeur